Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 041-214102394-20261015-2026106-DE

LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de Romorantin-Lanthenay
Commune de SEIGY

Mairie de Seigy

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 OCTOBRE 2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12 (+2 pouvoirs)
Vote pour : 14
Vote contre : 0
Abstention : 0
Date de la convocation :
08/10/2026

L'an deux mil vingt-six, le 15 octobre à 19 heures 00 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 8 octobre 2026, s'est réuni à la Mairie dans la salle du conseil, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Evelyne CAIL, Maire. La convocation a été affichée le 8 octobre 2026.

Étaient présents : Mesdames Evelyne CAIL- Christine LEBERT - Sylvie BARIZZI-LOISEL -Dominique SALLÉ - Nathalie PLAT - Florence FOUSSIER et Messieurs Claude BARAT - Jean-Marc BIET- Jean-Philippe NONET – Jérôme BECUAU – Damien SELLIER – Pascal BRAULT.
Était absent : Jean-Luc ESNAULT.
Étaient absents excusés : Yvette MASSET ayant donné pouvoir à Nathalie PLAT.
Dominique SIMONNET ayant donné pouvoir à Claude BARAT.

Madame Evelyne CAIL, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.
Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 – 7 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Dominique SALLÉ est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N°2026106	OBJET : **MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR**	**5. institutions et vie politique** **5.2 fonctionnement des assemblées**

A la suite des délibérations précédentes, il est donc proposé au conseil municipal :

- de modifier l'intitulé *Commission communication* en *Comité Communication* et d'adapter la composition de cette instance ;
- de modifier le règlement en reprenant ces modifications.

Mod. 540730 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 041-214102394-20261015-2026106-DE

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de modifier l'intitulé Commission communication en Comité Communication et d'adapter la composition de cette instance en passant de 5 membres élus à 6 membres (Maire + 4 élus + 1 citoyen)

- de modifier le règlement en reprenant ces modifications.

La secrétaire de séance,

Dominique SALLÉ

La Maire,

Evelyne CAIL

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 20/10/2026 et de la publication le 20/10/2026

Mme la Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

La Maire,

Evelyne CAIL